



# VAINCRE le chômage et la précarité

n°105 - avril 2017

Lettre du comité chrétien de solidarité avec les chômeurs et les précaires

## Paroles de chômeurs

### *Je ne laisserai pas de place à la dépression*

Je suis au chômage depuis deux ans. Au début, c'était beau ; il faut savoir que ce métier de coiffure est épaisant, je l'ai exercé treize ans. J'ai vu dans ce licenciement l'occasion de chercher un autre travail, au service des enfants.

À Pôle Emploi, j'ai l'impression que rien n'avance, bien que le conseiller me reçoive une fois par mois. Faut-il d'ailleurs un diplôme pour travailler dans les cantines ? Cela fait deux ans que j'attends ce stage qualifiant ; on m'en annonce un dans six mois !

Je tourne en rond, je suis disposée à prendre n'importe quel travail. Je ne me sens pas bien à ne pas pouvoir travailler.

On se pose trop souvent la question : pourquoi ça m'arrive à moi ? Or la vie, c'est comme cela. Je ne laisse pas place à la culpabilité : j'ai un métier et je peux le reprendre en cas d'urgence.

Non, je ne suis pas en colère. Je viens de Côte d'Ivoire, il y a quatorze ans ; j'avais alors vingt six ans. J'ai emporté la foi de ma mère. De cette période pénible de chômage, Dieu saura en faire quelque chose de bon pour moi. Je réfléchis à ce que je veux faire de ma vie. Il faut aller de l'avant.

L'argent ne fait pas tout, mais c'est difficile de se priver tout le temps. Je me suis toujours battue toute seule ; trop de morts dans ma famille, j'ai appris à ne pas me laisser abattre.

Je vais dans une association de quartier, on parle autour d'un café ; je n'en avais pas le temps lorsque je travaillais. Je ne laisserai pas de place à la dépression. Je cherche seulement ce qui me convient.

Fanta

La JOC, qui fête ses 90 ans d'existence cette année, invite 15 000 jeunes « privés d'emploi digne » le 15 avril prochain au Parc Event Center. Ce sera pour elle l'occasion de réaffirmer que sa mission reste la même, agir pour une société inclusive, plus juste, fraternelle et solidaire où l'humain retrouve une place centrale. Le CCSC, partenaire de la JOC, sera présent lors de ce rassemblement. Qu'est-ce qu'un emploi digne ? L'enquête menée par la JOC, en partenariat avec l'UNHAJ et l'UNML, auprès de 3 600 jeunes, nous révèle qu'à plus de 70% les jeunes répondent « c'est avoir un CDI ». Ils sont 89% à penser qu'ils ont la capacité à accéder à un emploi digne.

Dans ce numéro de VLC, nous donnons la parole à un demandeur d'asile qui nous livre le combat qu'il mène depuis 14 ans pour obtenir lui aussi un travail digne. Condamné à enchaîner des petits boulots il nous rappelle deux choses essentielles qu'il est bon de se remémorer de temps à autre :

~ Le travail est un élément structurant de la personne humaine car il l'inscrit dans la vie sociale. Il est source d'épanouissement car il donne une dignité.  
~ Il y a une différence entre ceux qui ont la chance d'exercer un métier qu'ils ont délibérément choisi et ceux qui sont acculés à exercer une activité non choisie.

En cette période d'élections, de nombreux candidats à la magistrature suprême ont rouvert le débat sur le revenu universel.

Nous avons repris, dans ce numéro, les interventions d'Annie Dreaille et de Thomas Piketty qui plaident, l'un et l'autre, pour l'instauration d'un revenu d'existence qui contribuerait à plus de justice sociale. Ce revenu viendrait pallier la diminution du nombre d'emplois tout en valorisant le travail. Mais, souligne Dominique Meda, dans une autre intervention, le droit à un revenu et le droit au travail ne sont pas la même chose, même s'ils ne s'excluent pas.

Ce sont deux combats à mener parallèlement.

### Avoir un travail digne



Paul ISRAËL

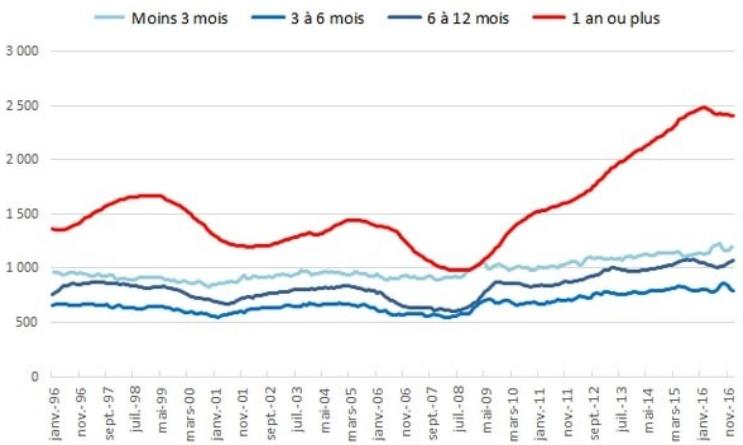
Les Evêques de France dans un document publié à l'automne dernier\* nous rappellent que : « les vraies solutions aux problèmes profonds de notre époque ne viendront pas d'abord de l'économie et de la finance, si importantes soient-elles [...] Elles viendront de cette écoute personnelle et collective des besoins de l'homme et de l'engagement de tous ».

Oui, il nous faut nous retrousser les manches individuellement et collectivement. De nombreuses initiatives, insuffisamment relayées, sont prises et voient le jour dans de nombreuses associations confessionnelles et non confessionnelles. Saurons-nous être de ces hommes et de ces femmes qui entendent le cri de ceux qui se sentent exclus de la société. C'est peut-être de cela d'abord qu'ont besoin tous ceux qui aspirent à un « travail digne ».

\* « Dans un monde qui change, retrouver le sens du politique » octobre 2016.

# REPÈRES

## Les chômeurs en France métropolitaine (milliers)



## Chômage de longue durée : l'explosion

Le graphique ne laisse pas de place au doute : le nombre de demandeurs d'emploi de longue durée, au sens de l'INSEE (catégories A, B et C inscrits à Pôle emploi depuis un an ou plus) a bondi de 146% depuis juin 2008 pour atteindre 2 407 100 inscrits en janvier 2017. Sur un an, il recule de 2,6% soit 65 600 personnes de moins.

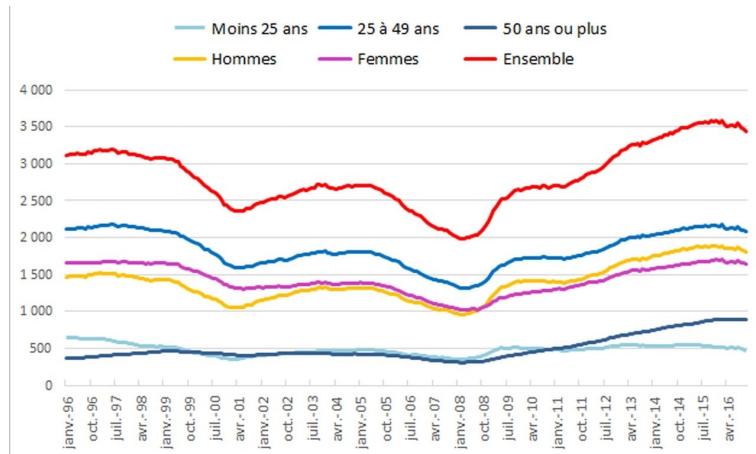
**89 %**

des jeunes croient en  
leur capacité à accéder  
à un emploi digne. JOC

## Les chômeurs en France

En France métropolitaine le nombre d'inscrits des catégories A, B et C s'élève à 5 486 400 chômeurs fin janvier 2017 (5 788 200 DOM inclus). Toutes catégories confondues (A, B, C, D, E), le nombre de demandeurs d'emploi s'élève à 6 242 000 en France métropolitaine et 6 578 400 pour la France entière. Il progresse de 1,4% sur un an (+86 100).

## Les chômeurs en France métropolitaine (cat. A, milliers)



## Quelle démocratisation scolaire ?

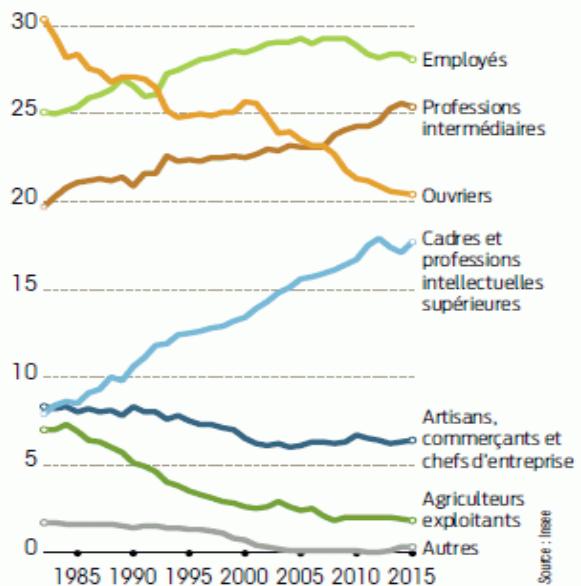
Avoir son bac est certes devenu de plus en plus fréquent, mais le taux d'obtention des enfants d'ouvriers ou d'employés reste toujours inférieur de près de 30 points à celui des enfants de cadres ou de professionnels intermédiaires pour les générations 1988-1993.

Des formes très marquées de spécialisation sont également à l'œuvre : en 2014, 45% des bacheliers enfants d'ouvriers proviennent d'une filière professionnelle contre seulement 10% des enfants de cadres. Or ces filières offrent des débouchés plus modestes que les filières générales.

C'est pourquoi le sociologue Pierre Merle parle de « démocratisation ségrégative ».

Yves Besançon - Alternatives économiques mars 2017

## Structure des emplois par catégories socioprofessionnelles en %



Graphiques et données chiffrées d'après  
Alternatives économiques n° 366 mars 2017 et JDN 01/03/2017

Source : Insee

# REPÈRES

**ALERTE** c'est 38 fédérations nationales de lutte contre la pauvreté et l'exclusion, et autres collectifs locaux.

*Extraits d'une proposition : « Pour une société bienveillante, fraternelle et solidaire » en vue des présidentielles 2017.*

## L'âge de la recherche d'un emploi ou de la perte d'emploi. L'articulation de la vie professionnelle et de la vie personnelle.

S'appuyer sur le compte personnel d'activité pour créer un droit à l'éducation-formation tout au long de la vie, assorti de ressources dès 18 ans, garantissant à chacun un capital d'heures voire d'années de formation. Former chaque année 750 000 demandeurs d'emploi dans une stratégie pluriannuelle, associant les partenaires sociaux par réorientation des crédits de la formation professionnelle et ciblant la mise à l'emploi.

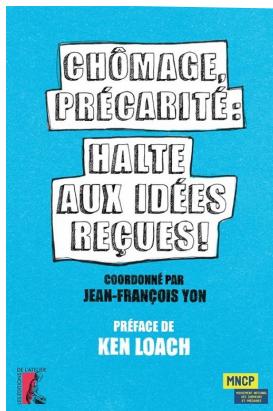
Doubler le nombre de postes dans l'insertion par l'activité économique, se donner l'objectif de 500 000 personnes en contrats aidés chaque année. Créer de nouvelles places dans les ESAT (Établissement et Service d'Aide par le Travail) et les entreprises adaptées. Mettre en œuvre les politiques d'accompagnement lancées par la loi de 2005 et précisées par la loi de modernisation du système de santé du 26 janvier 2016. Revaloriser l'indemnité versée aux travailleurs des ESAT.

Créer des partenariats structurés entre service public de l'emploi et associations d'actions sociales d'hébergement et de solidarité, pour permettre un accueil rapide et adapté et mettre en place un accompagnement global. Développer l'économie sociale et solidaire par une stratégie pluriannuelle de développement et créer un « crédit d'impôt innovation sociale » pour l'ESS.

Développer une politique d'emploi renforcée en particulier pour les chômeurs de longue durée et les jeunes de moins de 25 ans. Développer les expérimentations territoriales favorisant l'accès direct à l'emploi des chômeurs de longue durée.

Lever les freins préalables à l'accès à la formation (soins, garde des enfants, logement, mobilité).

**1,9 million de personnes percevaient le RSA socle fin décembre 2015.**  
**RSA socle pour une personne seule = 470 €**



Ce livre est réalisé par des organisations qui luttent concrètement et quotidiennement contre le chômage et la précarité. Fortes de leurs actions de terrain, plurielles et complémentaires, elles souhaitent au travers de cet ouvrage dénoncer la situation actuelle.

Les chômeurs sont stigmatisés, la précarité banalisée, et rien ne bouge.

## 26 idées reçues

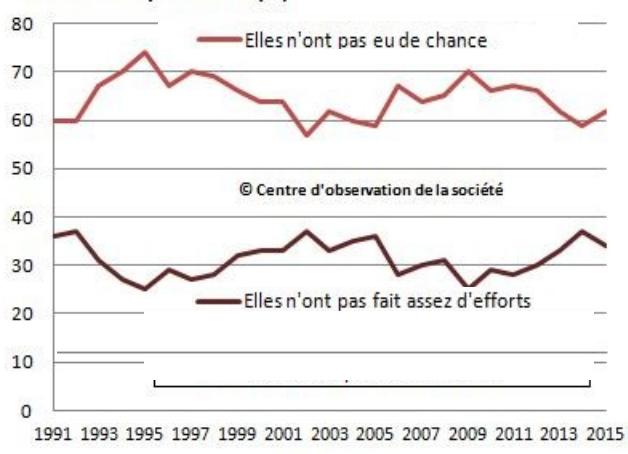
Nous faisons ce livre pour dénoncer la mise à l'écart de ceux et celles qui sont privés d'emploi. Il y a urgence à leur rendre leur juste place. Nous entendons trop souvent des propos tels que : « Ils ne cherchent pas de travail, ils sont un poids pour la société, ils sont responsables de leur précarité, ils s'y complaisent » ; en résumé, « Ils sont indignes d'être des citoyens à part entière ».

Cette stigmatisation s'accompagne d'un autre travers très inquiétant : la banalisation du chômage et de la précarité. Non, il n'est pas banal que plus de cinq millions de personnes soient inscrites à Pôle emploi.

Nous avons aussi voulu montrer tout ce que les 25 acteurs collectifs font dans le domaine de l'accès et de la défense des droits dans les secteurs de l'économie sociale et solidaire ou dans le développement à l'échelle des territoires. Montrer tout ce que les chômeurs et les précaires bâissent avec toutes les associations engagées dans ce combat pour que chacun ait un emploi décent. C'est tous ensemble que nous pouvons gagner.

*D'après la postface.*

**Selon vous, pourquoi certaines personnes se retrouvent-elles en situation de pauvreté ? (%)**



Source : Crédoc

## « J'ASPIRE À LA LIBERTÉ MAIS, ÉTRANGER EN FRANCE, LE SYSTÈME ME MAINTIENT AU CHÔMAGE. »

**Nous étions deux à recevoir Mehdi en octobre 2016. Il était déjà une connaissance de l'un d'entre nous. Il a accepté de parler longuement alors même que c'était difficile pour lui. Mais il semblait heureux de pouvoir être écouté et peut-être entendu.**  
**Peut-on dire qu'il a trouvé les mots justes pour décrire sa situation ? N'a-t-il pas eu le sentiment par la suite d'en avoir trop dit ? Toujours est-il que nous n'avons eu aucun retour sur l'envoi du script de la conversation. Il rejoint la cohorte nombreuse de ceux qui se taisent alors même qu'ils ont une vie particulièrement dense. Nous l'appellerons Mehdi.**

**J**e suis marocain. A mon arrivée en France, j'ai obtenu un titre de séjour de 3 ans pour raison médicale. J'y suis toujours 14 ans après et je n'ai pas de papiers. J'y ai pourtant passé mon bac. J'ai travaillé de 2004 à 2011 comme j'ai pu. En 2011, grâce à l'Armée du Salut, j'ai pu travailler dans une entreprise d'insertion. La condition qu'ils m'avaient donnée, c'est de faire les démarches nécessaires auprès de la préfecture. Je travaillais sur une base de 80% du Smic mais à mi-temps. J'ai accepté ces conditions pour montrer ma bonne foi, mon envie de travailler. Au cours de l'été 2016 j'ai reçu le 7<sup>e</sup> refus de la part de la préfecture. L'entreprise n'a pu me garder. Moi je ne sais pas pourquoi ils refusent. Est-ce parce que je n'ai pas d'attachés familiales ici, me reprochent-ils d'être malhonnête, pas sérieux ni responsable de moi ? Ce n'est pas le cas. Attachés familiales ? J'ai envie de fonder une famille mais il faut pour cela que je sois responsable et faute de titre de séjour je ne peux pas fonder cette famille. Moi je sais ce que je veux. En 14 ans je n'ai jamais été contrôlé, je ne me suis jamais fait remarquer. Les avocats demandent d'avoir femme et enfants, mais justement je ne peux pas avant de pouvoir assurer leur avenir, alors qu'ils me demandent de fonder une famille sans pouvoir en être responsable. Je suis quelqu'un qui est croyant : « si ce n'est pas pour aujourd'hui, c'est pour un autre jour ». J'ai des principes, je veux être correct. On me dit parfois « tu devrais lâcher un peu de tes principes ».

**J**usqu'à présent j'ai l'impression d'être dans une prison à ciel ouvert. Je peux circuler librement mais je ne peux pas quitter le territoire, je ne peux pas aller voir ma famille. La seule liberté qui me reste c'est la liberté de penser. Comment fournir une fiche de paie quand on n'a pas le droit de travailler ? Travailler sans être déclaré, ça n'arrange ni l'entrepreneur ni moi. Je n'ai pas de CMU car je n'ai pas de titre de séjour. J'ai travaillé dans une entreprise associative à la préparation des commandes, puis à la gestion des stocks, j'ai passé un permis de cariste. Moi je ne suis pas là pour profiter du système, j'ai



des problèmes de santé, je ne veux pas avoir l'impression de voler les gens, je n'ai pas envie d'être assisté. Si je n'avais plus de problèmes de santé je serais déjà reparti chez moi.

**L**es journées sont interminables. C'est tous les jours dimanche, des dimanches tristes. Depuis avril 2016 j'ai retrouvé quelque chose pour gagner ma vie. En fait, si on veut on trouve. Et j'ai trouvé dans la restauration et sur les marchés. Ce n'est pas mon domaine. Je voulais faire des cours de comptabilité-gestion par correspondance, mais je n'avais plus le droit de travailler et ce ne fut pas possible. En fait j'en ai pris quelques uns quand même, à une autre période, mais ce n'était pas facile, car je préfère avoir un professeur en face de moi. J'ai aussi travaillé sur les marchés. A chaque fois pour des durées maximum de 2 ans. Et entre deux emplois je restais au maximum 6 mois sans travail. Je n'ai jamais senti que le fait d'être marocain était un frein à l'embauche... dans la restauration et sur les marchés !

**D**ans l'entreprise d'insertion, du fait de son caractère social, on avait droit à des formations. Mais voilà, au même moment j'ai reçu un refus de la préfecture et ce ne fut pas possible. Il y avait des gens sortis de prison, d'autres qui ne parlaient pas français, j'ai toujours respecté les uns et les autres, mais il fallait que je trouve ma place. On reconnaissait mes compétences, mais j'étais bloqué parce que je n'avais pas de papiers. J'étais respecté de tous mais ce n'était pas facile. Je ne veux pas rester manutentionnaire. Je sais qu'il faut s'adapter et s'intégrer chaque fois. Dans la recherche de travail, au cours des entretiens, ça se passait plutôt bien, mais dès lors qu'il fallait montrer une carte d'identité les problèmes arrivaient. Je comprends l'entreprise qui refuse de m'embaucher, ce n'est pas par discrimination mais c'est le système.

**C**omment je gère ? Si je suis encore debout, c'est grâce à ma foi. Je suis musulman et fier de l'être, mais au regard de ce qui se passe, nous, musulmans, •••

••• nous payons les pots cassés. La misère ce n'est pas de ne pas avoir de travail, ou d'argent, mais c'est de n'être pas jugé à sa juste valeur.

Aujourd'hui je suis bien entouré, logé, nourri à l'Armée du salut. Tant qu'il y a une porte ouverte, je suis soulagé de 40% des difficultés que j'aurais eues si j'étais dans la rue. Tant qu'il y a une porte ouverte, ce n'est pas la misère. Je n'ai pas de travail, pas d'argent, je ne fais pas ce que j'ai envie de faire, mais ce n'est pas la misère. Je n'ai pas tout raté. J'ai un chez-moi, je sors, je rentre comme je veux. La foi, on l'a ou on ne l'a pas, je ne désespère pas, je veux rester droit, être comme tout le monde. Tant que les gens ne me montrent pas du doigt, tant que je ne dérape pas de l'intérieur, je garde cette foi et cette confiance. C'est mon expérience. On fait des erreurs dans la vie, mais ça reste des expériences à condition d'en tirer les leçons.

J'ai passé 14 ans de ma vie dans les démarches administratives, j'ai appris beaucoup. J'ai de la colère parfois, mais je n'ai pas de haine contre l'administration ni contre quiconque. Je n'ai pas le pouvoir de changer le système. Alors j'essaie de comprendre. On dit que les sans-papiers font le sale boulot. Il n'y a pas de sale boulot, seulement un boulot que je n'ai pas envie de faire. Mais c'est difficile de vivre avec une image qui ne me correspond pas. Je préférerais être surveillé, là au moins j'existerais pour ce que je suis. Je n'ai pas la liberté de me lever le matin pour faire ce que j'ai envie de faire, je n'ai pas honte de ma situation parce que je ne l'ai pas cherchée, ce n'est pas de ma faute. Je sais ce que je veux, je sais ce que je veux faire, je suis fier de ne pas baisser les bras.

Lors d'entretiens d'embauche, je me présentais habillé normalement, plutôt bien, mais quand ils voyaient que je n'avais pas de papiers et que j'étais bien habillé, ils s'imaginaient que j'étais un dealer ou un trafiquant. C'est difficile de supporter cela, d'être jugé selon des apparences. Dans le secteur social où je suis, il y a toujours un référent. Or moi, j'aime bien faire les choses par moi-même, mais ce n'est pas possible. Je n'ai pas la science infuse, mais j'ai horreur qu'on me dise « tu dois faire comme ceci ou comme cela... je t'accompagne partout... ne fais pas cela... » J'ai passé l'âge. J'ai besoin d'utiliser ma tête.

De toutes ces expériences j'ai appris une certaine sagesse et pour moi ce n'est pas du temps perdu. J'ai construit le vrai sens de ma vie. Ce sont des valeurs que je donnerai à mes enfants si j'en ai un jour. En fait les gens ne connaissent ni moi ni la situation dans laquelle je vis ; un jour ils me verront sous mon vrai visage. Alors je serai libre. J'ai vu la joie sur ceux qui venaient d'obtenir leurs papiers. Un jour je serai comme eux.



Tant que l'on ne dérape pas de l'intérieur...

Par rapport aux autres situations des chercheurs d'emploi que nous connaissons habituellement, Monsieur Mehdi ne s'en prend pas à lui-même, « ce n'est pas de ma faute ». Quand il fait un tour d'horizon des raisons subjectives, touchant à sa personnalité, il les évacue facilement : « Je ne suis ni un voleur, ni une mauvaise personne, je suis responsable, j'aimerais construire une famille mais je dois d'abord obtenir un droit au travail ».

Il se bat contre un système administratif, il bute contre un mur. Il survit grâce à des emplois non déclarés, qui lui permettent de vivre et de garder une forme d'espoir, de dignité : « Tant qu'il y a une porte ouverte, ce n'est pas la misère. Je n'ai pas de travail, pas d'argent, je ne fais pas ce que j'ai envie de faire, mais ce n'est pas la misère. Je n'ai pas tout raté. J'ai un chez moi, je sors, je rentre comme je veux. »

Il n'est donc pas dans les mêmes représentations que les « chômeurs classiques » qui eux ont tendance à renvoyer « la faute » sur eux-mêmes : « Pourquoi ne me veulent-ils pas ? Qu'est-ce que j'ai fait de mal. Pas assez ci, pas assez ça, je suis nul. » Les personnes se dévalorisent et se retrouvent dans une spirale de dépression et d'isolement. Dans nos accompagnements vers l'emploi, nous recevons essentiellement ce type de profils. Notre rôle premier est de leur redonner confiance en eux, les aider à retrouver la capacité à dire comme Mehdi « je sais ce que je veux ».

Nous conduisons ainsi les personnes à faire ce premier pas vers leur propre représentation personnelle, pas que Mehdi a franchi. Ensuite ils devront faire, y compris Mehdi, le pas de l'individualisation sociale, seul un cadre intégrateur permettra à la personne de se réaliser pleinement.

Ce sera l'emploi et/ou le statut d'appartenance à une société qui vous reconnaît comme membre à part entière, qui apportera ce cadre structurant.

Catherine Rapp,  
Responsable du « Parcours vers l'emploi »  
au « Foyer de Grenelle »  
(Mission Populaire Évangélique  
de France)



### Une nouvelle voie par Annie Dreuille

**E**ntendre en 2017 un homme politique ouvrir la fenêtre du revenu d'existence, me réjouit. Il a fallu cinquante ans de débats avant d'instaurer en France, en 1945, la Sécurité Sociale. Il y a une trentaine d'années les maisons des chômeurs s'étaient emparées de ces questions d'universalité du revenu et d'inconditionnalité.

La Maison des chômeurs « Partage » de Toulouse n'était pas satisfaite de l'installation du RMI/RSA comme solution à la raréfaction du salariat. Quand nous écoutions dans les années 80-90 les différentes contributions au débat du revenu d'existence nous réalisions qu'avec les personnes au chômage nous vivions une sorte de gestation d'une société qui allait devoir changer. Nous parlions d'organisation du temps libéré et beaucoup moins d'insertion.  
[www.memoirepartage.fr](http://www.memoirepartage.fr)

Il y a eu de nombreuses contributions mais j'en ai retenu trois. Que disait Yoland Bresson ? : Le chômage est une invention du salariat capitaliste, il n'existe pas en soi. Il souhaitait transformer la précarité en droit à l'intermittence et cesser de traiter les aides apportées aux chômeurs comme une obole méprisante. Le partage est une nécessité mais il faut essayer de trouver un point de déblocage, ouvrir une fenêtre et pour lui c'est celle du revenu d'existence.

Pour Alain Caillé les emplois disparaissent, est-ce une catastrophe ? Non une opportunité. Il y voit la possibilité de « mettre fin à la dictature du travail ». Il préconise le temps choisi qui deviendra possible si chacun perçoit un revenu social sans condition. Certains travaillant beaucoup et d'autres moins.

La position d'André Gorz a évolué : dans un premier temps en 1989 il envoie un texte critique au colloque du BIEN (Basic Income European Network). Il signe l'appel de l'association AECP (Appel Européen pour une Citoyenneté et une économie Plurielles) en 1996. Il y défend une position radicale tout à fait nouvelle en se ralliant à l'inconditionnalité de cette allocation universelle. « Au lieu de rémunérer une prestation, le revenu d'existence doit rendre possible des activités qui sont une richesse en elles-mêmes et une fin en elles-mêmes. » L'emploi du temps n'est plus le temps de l'emploi.

Les quinze prochaines années vont être déterminantes pour le revenu d'existence.

### Crédible et audacieux par Thomas Piketty



**C**ertains voudraient évacuer le débat en évoquant un coût pharaonique de 300 ou 400 milliards d'euros. Mais ce chiffrage fantaisiste n'a absolument aucun sens. Benoît Hamon a explicitement évoqué le fait que le nouveau système pourrait être sous conditions de ressources et concernerait uniquement les salaires inférieurs à 2 000 euros, avec des montants qui ne seraient évidemment pas les mêmes pour tous. Il est temps que cela soit définitivement clarifié. Concrètement, la question du revenu universel se pose avant tout pour les jeunes et pour les bas salaires. Il doit être construit par étapes.

Il est susceptible de redonner de l'autonomie à notre jeunesse et de constituer une réponse aux conditions d'obtention d'une qualification supérieure et d'entrée dans la vie professionnelle. Les modalités pratiques restent à définir, (âge à partir duquel on cesse de prendre en compte les revenus parentaux, et contreparties en termes d'études et de projet d'insertion). On pourrait s'inspirer du système en place au Danemark, où chacun bénéficie dès l'âge de 18 ans de 60 mois d'un revenu universel qu'il peut utiliser librement pour financer sa formation initiale ou continue. Les Conservateurs de gauche comme de droite seraient bien inspirés de regarder ce qui se passe ailleurs.

Le véritable enjeu est de lier la question du revenu universel à celle de la réforme fiscale et du salaire juste. Actuellement, un salarié au Smic à plein temps touche un salaire net de 1 150 euros par mois, après déduction de 310 euros de CSG et cotisations de son salaire brut de 1 460 euros. S'il en fait la demande, il peut toucher l'équivalent de 130 euros par mois de prime d'activité. Il serait infiniment préférable, pour un même coût budgétaire, de prélever 130 euros de moins à la source et d'augmenter d'autant le salaire net. C'est selon nous de cette façon que doit fonctionner le revenu universel d'existence. Pour toutes les personnes disposant d'un emploi stable, le complément de revenu doit être versé directement sur le bulletin de salaire. De cette façon, le Smic net passerait immédiatement de 1 150 euros net à 1 280 euros net, et pourrait atteindre 1 400 euros net d'ici à la fin du quinquennat. Voici la véritable revalorisation du travail.

Réfléchissons ensemble aux conditions concrètes de sa mise en œuvre plutôt que de la rejeter a priori. Un tel projet peut être économiquement crédible et socialement audacieux. Il peut être instauré au profit de la revalorisation du travail et des bas salaires, qui profiteront ainsi d'un véritable droit à la formation et d'une augmentation de leur salaire net.

## DROIT AU REVENU ET DROIT AU TRAVAIL

*La présidentielle 2017 a rouvert le dossier du revenu d'existence. 30 années après, comme s'en réjouit Annie Druille. Il fut au début du mouvement des chômeurs. L'économiste Thomas Piketty en défend la crédibilité et l'audace.*

*Dominique Méda rappelle que le droit au travail ne peut être oublié. Ce que disent d'une autre manière nombre d'associations pour lesquelles le chômeur réclame d'abord un travail et pas seulement une allocation. C'est une question de dignité.*

Le débat sur le revenu universel était ouvert dès les années 1980 et il fut l'objet de nombreux travaux. Au revenu universel, il y avait deux raisons. La première, il est une façon de redonner à l'ensemble une part du capital accumulé par la société et pris par quelques-uns ; il y a un héritage commun qui est confisqué par quelques-uns, le redistribuer en partie par une allocation universelle n'est que justice. La seconde, notre protection sociale fonctionne mal, le filet a de trop grosses mailles et trop de gens en sont exclus ; il y a aussi des « effets de seuil » qui pénalisent (pour quelques euros) des familles dans le besoin.

Depuis, nous avons progressé sur les deux points.

Aujourd'hui la connaissance est plus largement partagée grâce à la révolution informatique, et il y a la prise en compte et la rémunération d'activités qui ne l'étaient pas.

Par ailleurs, même si nous n'avons pas éradiqué la grande pauvreté, même si nous multiplions les contrôles, des mesures comme le RMI ou le RSA ont apporté un réel soulagement.

Le débat d'aujourd'hui ne reprend que partiellement ces deux raisons. Il se concentre sur une troisième. Il part d'un constat ; puisque des centaines de milliers d'emplois vont disparaître de par la révolution technologique, un économiste parle de 47% des emplois existants, il faut bien trouver un autre moyen pour assurer un revenu à chacun. Qui vient d'ailleurs, comme le disent d'autres économistes, dans la droite ligne des dispositifs qui se sont succédés : après le RMI (Revenu Minimum d'Insertion), la PPE (Prime Pour l'Emploi), le RSA (Revenu de Solidarité Active), la Prime d'activité, arrive aujourd'hui le Revenu universel.

Le débat porte sur ce diagnostic et sur la possibilité ou non de redistribuer autrement le travail. Le droit à un revenu et le droit au travail ne sont pas la même chose, même s'ils ne s'excluent pas. Et il se trouve que nous sommes toujours extrêmement attachés au travail : il

assure un certain nombre de fonctions comme la fierté d'être utile, comme la possibilité de rencontres, le travail apporte une protection sociale. De cela, on ne peut priver personne.



**Dominique Méda**, lors d'un colloque, février 2017

Cela existait déjà dans le dispositif « Prime pour l'emploi » malgré ses imperfections, mais ce ne fut pas le cas avec le RSA.

On peut pallier aux insuffisances de notre protection sociale autrement que par le Revenu universel. Dans lequel il y a des risques plus importants que les avantages. Ces risques sont de deux ordres.

~ Le premier : pour que le Revenu universel soit suffisant pour chacun, il faut prélever une très importante somme d'argent sur la collectivité ; il s'agit de 400 à 600 milliards d'euros pour donner 1 000€ à chacun, qui lui assurent une certaine autonomie. Puisqu'il est universel, même les plus riches le recevront. Le fisc le récupérera, dit-on. Or notre système fiscal est «bourré» de niches multiples.

~ Le second concerne la protection sociale. Si l'on prélève environ 500 milliards alors que l'ensemble de la protection sociale se monte à 700 milliards, un montant qu'il faudra réviser à la baisse, qu'en deviendra-t-il des régimes de retraite, de la possibilité de se faire soigner et hospitaliser ? Avec 1 000€ pour solde de tout compte, on en arrive à une protection sociale « individualisée » et non plus « collective » comme aujourd'hui.

Pour conclure, il faut s'entendre sur ce qu'on appelle « universel ».

S'il s'agit de vouloir donner de façon quasi automatique un revenu à ceux qui en ont besoin, on peut être d'accord ; il serait d'un montant de 400€.

Par où on retrouve le dispositif de la Prime pour l'emploi garantissant une automatique.

## 15 AVRIL 2017 : LA JOC INVITE 15 000 JEUNES PRIVÉS D'EMPLOI DIGNE

Depuis sa création en 1927, la JOC a pour préoccupation majeure la vie des jeunes du milieu ouvrier, habitant majoritairement en quartier populaire. Si nous rejoignons historiquement des jeunes travailleuses et travailleurs, aujourd'hui, les 2/3 de notre catégorie « jeunes actifs » sont privés d'emploi. Pour la JOC, chaque jeune vaut plus que tout l'or du monde car il est fils de Dieu. Pourtant, l'entrée dans une vie digne et autonome est pour eux un parcours du combattant : difficultés à trouver un emploi, emplois précaires à répétition, conditions de travail indignes avec toutes les galères qui en découlent et qui touchent tous les aspects de nos vies : difficultés à se loger, à construire un projet de vie...

Depuis septembre 2016 jusqu'à juin 2018, le mouvement porte une campagne nationale autour des questions d'emploi et de dignité : « Dignes et travailleurs·euses, notre défi pour demain ». Afin de comprendre pleinement la réalité des jeunes que nous rejoignons, nous avons lancé en octobre une enquête de terrain en partenariat avec l'UNHAJ (Union Nationale de l'Habitat Jeune) et l'UNML (Union Nationale des Missions Locales) auprès de 3600 jeunes de 13 à 30 ans.

Les résultats de l'enquête sont marquants et confirment nos précédents constats : les jeunes privés d'emploi ne peuvent se projeter dans l'avenir et construire une vie libre et autonome. Seul 1 jeune privé d'emploi de courte durée (de moins d'un an) sur 2 et 1 jeune privé d'emploi de longue durée (de plus d'un an) sur 3 déclare pouvoir mener à bien ses projets.

Pour la moitié des jeunes interrogés, pour être vraiment autonome, il faut « avoir un travail digne ». Et pour près de 70% des jeunes interrogés, « avoir un CDI » est la principale clé pour accéder à un emploi digne. C'est bien cette forme d'emploi salarié qui, selon eux, assure stabilité et protection face au chômage.

Interrogés sur leur capacité à accéder demain à un emploi digne, les réponses des jeunes sont à 89% positives, contre seulement 4% de réponses fatalistes. Ce constat dénote avec l'image actuelle des jeunes, perçus comme

pessimistes et désengagés et prouve au contraire leur optimisme et leur envie d'agir.

Face de ces constats, la JOC invite, le 15 avril 2017, 15 000 jeunes privés d'emploi digne, ainsi que ses partenaires, à se rassembler pour échanger sur leurs difficultés et leurs espérances. À travers un travail de débats et de commissions, les jeunes seront invités à élaborer des revendications et alternatives pour permettre à tous et toutes d'accéder à un emploi digne. Ce cahier de doléances sera remis aux candidats à l'élection présidentielle ainsi qu'aux décideurs politiques, économiques et sociaux. Pour la deuxième année de la campagne, les jeunes de la JOC mettront en place des actions découlant des propositions du cahier de doléances à différentes échelles : locale, nationale et internationale.



Nous fêterons aussi les 90 ans de la JOC et célébrerons l'engagement des jeunes, la longévité de notre mouvement et ses victoires au cours des neuf décennies écoulées. Notre mouvement évolue avec les mutations sociétales, toutefois notre mission reste la même : agir pour une société inclusive, plus juste et plus solidaire, où l'humain retrouve une place centrale.

Rendez-vous donc le 15 avril 2017, au Paris Event Center, 20 Avenue de la Porte de la Villette, 75019 Paris de 7h30 à minuit pour découvrir et vivre : Un village associatif et de partenaires, 15 débats autour du travail digne et la co-construction de revendications, une scène de jeunes talents amateurs, des ateliers ludiques, des ciné-débats autour des films « Merci patron ! », « Comme des lions » et « Demain », la création collective d'une fresque, un espace média et esprit critique, un temps interreligieux, la proclamation du cahier de doléances et l'engagement des participants, les concerts de Babylon Circus et SNIPER... et encore bien d'autres surprises !

Fabienne FERRERONS  
Secrétaire nationale pour les relations extérieures JOC

ccsc.vlc@gmail.com  
<http://ccscfrance.com/>



Le CCSC tiendra un stand  
lors de cette journée JOC du 15 avril,  
vous y êtes les bienvenus, et attendus.

### Publication trimestrielle

C.C.S.C. Centre Jean XXIII - 76 avenue de la Grande Charmille du Parc - 91700 STE GENEVIEVE DES BOIS  
CCP 35 267 11 X La Source - <http://ccscfrance.com> - E-Mail : ccsc.vlc@gmail.com - Tél 01 69 46 13 03

Directeur de la publication : Jean-Pierre Pascual

Rédaction : Gérard Marle - Dominique Bourguin - François Soulage - Paul Isaré - Philippe Dauger - Marie-Christine Brun  
Commission paritaire 76 885 AS - ISSN 1148 2214 - Imprimerie ANAIS-MONDIAL NET - 125/131 avenue Louis Roche 92230 GENNEVILLIERS